

ACADÉMIE DE POITIERS

ÉTABLISSEMENT : LYCÉE CAMILLE GUÉRIN

**PROCÈS VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Année scolaire : 2016-2017

Numéro de séance : 1 – 4 octobre 2016

Date de convocation : 20 septembre 2016

Présidence de : Monsieur BEUCHOT Philippe

Quorum : 15

Nombre des présents : 20

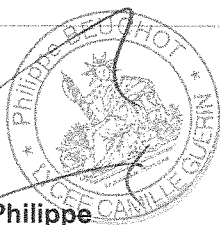
Nombre d'absents excusés :

SOMMAIRE	Décision Avis Vote Extrait Motion	Page	Numéro d'acte	Pièces jointes Désignation	N°
<u>I – Fonctionnement du Conseil</u>					
Approbation du Procès Verbal du 30 juin 2016	Vote				
<u>II – Vie Pédagogique</u>					
1 – Bilan de l'année scolaire 2015/2016					
2 – Structure arrêtées et effectifs 2016/2017					
3 – Calendrier prévisionnel de l'année scolaire 2016/2017				Note de service	1
<u>III – Affaires financières</u>					
1 – Décisions budgétaires modificatives					
- Pour information					
- Pour vote	Vote			DBM et FRM	2
2 – Contrats et conventions	Vote			Conventions	5
3 – Concessions de logements	Vote			Concessions	6
4 – Actes du CA	Vote			Tarifs	3
5 – Voyages et sorties scolaires	Vote			Voyages	7
6 – Sécurisation de l'établissement				Sécurité	8 et 9
<u>IV – Questions diverses</u>					

Signatures :

Le Président

M. BEUCHOT Philippe



La Secrétaire

Mme BELIARD Catherine

PRÉSENCE AU CONSEIL

Séance du : 4 octobre 2016

Qualité		Titulaires			Invités/Suppléants					
		Nom-Prénom	P	A	E	Nom-Prénom	P	A	E	
Administration	Chef d'établissement	M. BEUCHOT Philippe	x							
	Adjoint	Mme ORAVEC Myriam	x			Mme BABIN Delphine	x			
	Gestionnaire	M. PEYCLI Alain	x							
	CPE	M. ALBERT Didier	x							
Élus locaux	Collectivité de rattachement	Mme MONCOND'HUY Léonore		x						
	Groupement de commune	M. SOL Gérard			x					
	Commune siège	Mme BALLON Clothilde			x					
	Collectivité de rattachement	M. TIRANT Benoît	x							
Personnalité qualifiée										
Total			5	3	0		1			
Personnels de l'établissement	Personnels d'enseignement	Mme TOCHON Viviane	x			Mme LAVERGNE Sylvie	x			
		M. VIALLEMONTTEIL Jean-Pierre			x					
		Mme LAURENT-AURIOL Ingrid	x							
		M. BAUDOIN Florian	x							
		Mme DARRACQ Delphine			x					
	Mme NIEUTIN Gloria	x				M. COLLY Guy		x		
	Mme PRANGÈRE Christiane	x								
	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de santé	Mme BÉLIARD Catherine	x							
		Mme DUCOURET Christelle	x							
M. CHAUMET Sébastien		x								
Total			8	2	0		2	0	0	
Parents d'élèves et élèves	Élus parents d'élèves	Mme BIROCHEAU Muriel	x			Mme BROC Lucie			x	
		Mme LAPORTE Karen			x					
		M. LÉVESQUE Joël			x					
		Mme TRICOCHÉ Joëlle			x		M. LE ROUX André	x		
		M. MÉHEUX-DRIANO Yann	x							
	Élèves	Mme CHENG-CLAVEL Lily			x					
		Mme BERTRAND Victoire			x					
		M. BOURGOIN Pierre-Alain	x							
		Mme BEUCHER Yris				x				
Mme GUILLIEN Anastasia				x						
Total			3	4	2		1	0	1	

Le quorum étant atteint, le conseil d'administration est déclaré ouvert.

I. Approbation du PV de la séance du 30 juin 2016

1. Approbation du PV de la séance du 30 juin 2016

1.1. Approbation du PV de la séance du 30 juin 2016

A corriger : Mme Béliard présente, et non « excusée ».

Vote approbation du PV de la séance du 30 juin 2016

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 18

1.2. Approbation de l'ordre du jour du conseil d'administration du 4 octobre 2016

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

Vote approbation du PV de l'ordre du jour

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 18

18 h 16 Arrivée de M. Colly

II. Vie Pédagogique

1. Bilan de l'année scolaire 2015/2016

Baccalauréat : de très bons résultats dans l'ensemble, supérieurs à la moyenne académique et nationale. Ils sont conformes à ce que l'on est en droit d'attendre dans l'établissement : 21 % de mentions TB (1 élève sur 5 obtient la mention TB).

BAC + 1 : très belle réussite avec + 10 points, ce qui est supérieur à la moyenne académique et nationale.

Concours : là aussi, les étudiants ont très bien réussi : 1 intégration à polytechnique, 1 ENS Lyon lettres modernes, 3 une école vétérinaire.

Pour les EC, tous ont eu une école, majoritairement de niveau 1 et 2.

En PC* et MP* : 100 % de réussite.

Certains étudiants auraient pu intégrer mais ont préféré faire une année supplémentaire pour intégrer une école qui leur conviendrait mieux.

Orientation post-seconde : pour les filières L, ES et S, fluctuation de quelques points. Depuis juin 2016, avec les nouvelles procédures d'orientation, il y a une augmentation vers la filière STMG, ce qui représente 5,2 % pour l'établissement.

2. Structure arrêtée et effectifs 2016/2017

Secondaire : 869 élèves

- Secondes : 319 élèves pour 9 divisions, la capacité théorique étant de 315 élèves.
- Premières : 262 élèves : 1 L – 2 ES – 5 S et la création d'une 1 STMG pour répondre à l'augmentation de la demande suite aux nouvelles procédures d'orientation
- Terminales : 288 élèves : 2 L – 3 ES – 5 S

Cette augmentation des effectifs engendre des difficultés d'organisation dues à un manque de salles.

Les représentants enseignants demandent si la DGH a été augmentée par rapport à la dotation initiale, suite à la modification de la structure.

M. Le Proviseur explique qu'il y a eu plusieurs phases :

- Création d'une deuxième classe de terminale L devant l'augmentation des effectifs, avec un partage des enseignements communs. Des heures ont été accordées pour faire fonctionner ce groupe.
- Création de la STMG financée au coût sans la part variable, le Rectorat se justifiant par le fait de la classe.
- Affectation plus importante d'élèves en seconde : dotation de 6 heures, ce qui est nettement en dessous de ce que l'établissement aurait dû avoir (au moins le double).
- 13 juillet en fin d'après-midi, l'établissement apprend qu'il y a 10 élèves de plus affectés en terminale S, ce qui implique un dédoublement, soit un coût de 6 heures. Seulement 2 heures sont accordées, ce qui implique un gros travail de réorganisation.

Les représentants enseignants demandent ce qu'envisage le Rectorat pour l'année prochaine.

M. Le Proviseur n'a actuellement pas de réponse. Malgré tout, globalement, l'établissement a respecté ses engagements. Les moyens permettent de fonctionner mais la difficulté est de reprendre tout le travail effectué en amont.

CPGE : 584 étudiants

Stabilisation avec une classe PC et une classe KULM en moins suite aux suppressions d'une classe de PCSI et d'une classe HK l'année scolaire 2015-2016.

Depuis le début de l'année scolaire, il y a plus de démissions que les années précédentes : 320 étudiants à la rentrée, 299 à ce jour. Les raisons sont difficiles à cerner : recrutement plus compliqué ? Certains élèves en MPSI disent qu'ils ne s'attendaient pas à cela en mathématiques (M. Colly confirme qu'auparavant il n'y avait pas de « déperdition » dans cette même classe). Est-ce un phénomène de génération ? Il faudrait voir si le phénomène est le même dans d'autres établissements.

M. Le Proviseur dit qu'il faut voir si la problématique s'installe dans le temps.

Il annonce que Mme La Rectrice a donné un avis très favorable à l'ouverture de la spécialité histoire-géographie en K Lyon. En ce qui concerne les deux autres ouvertures de spécialités demandées, philosophie et théâtre, la réponse est négative mais l'établissement renouvellera sa demande. En effet, la plupart des autres Khâgnes offrent au moins 4 spécialités.

3. Calendrier prévisionnel de l'année scolaire 2016/2017 (annexe 1)

Rencontres parents-professeurs en seconde : après les conseils de classes, les 12 et 13 décembre selon les classes

BAC blanc : au retour des vacances de février, du 6 au 10 mars 2017. Pour rappel, la date limite pour la procédure APB est fixée au 20 mars 2017.

M. Colly demande qu'elle est la date officielle pour la fin du 1er semestre.

M. Le Proviseur explique qu'il n'existe pas de date officielle et que c'est l'établissement qui la fixe, en général fin janvier est retenue.

Forum des Grandes Ecoles : il a été difficile de fixer la date. Celle retenue à la demande des étudiants est le samedi 3 décembre (à la date habituelle un grand nombre de Grandes Ecoles organisent leur gala).

III. Affaires Financières

Cf. document actualisé sur table

3.1. Décisions Budgétaires Modificatives (annexes 2)

Virement SRH vers OCP (Chariots à niveau constant) 2 000 €

Virement OCP vers AP (Sophrologie pour les CPGE) 1 500 €

20 000 € avaient été prévus pour l'installation de sirènes dans le cadre du PPMS et du risque d'attaque terroriste. Le devis s'élève à 16 000 €, sur la différence 1 500 € sont donc attribués pour la sophrologie.

Ouverture complémentaire crédits matériel traçabilité cuisine 3 700 €

Ouverture complémentaire crédits sécurisation portillon Ganterie 3 000 €

M. Tirant représentant de la Région est sollicité par rapport aux problèmes de sécurisation rencontrés par l'établissement. M. Le Proviseur lui explique que la Région n'a pas répondu aux différents courriers qui lui ont été adressés à ce sujet. M. Tirant demande à ce que le double de ces courriers lui soient transmis afin qu'il agisse directement auprès de la personne directement en charge du dossier à la Région.

M. Le Proviseur précise qu'à ce portillon rue de la Ganterie un élève ne pourra pas l'ouvrir avec sa carte, l'entrée par carte sera réservée aux adultes de l'établissement.

M. Colly demande si le fonds de roulement mobilisable peut être utilisé pour les dépenses de sécurisation. M. Le Proviseur et M. Peycli confirment que l'utilisation du fonds de roulement mobilisable a été sollicitée car il y avait une urgence à installer les sirènes et qu'il était impossible d'attendre que la Région réagisse. Ils précisent à tous, et en particulier au représentant de la Région, M. Tirant, que l'établissement ne pourra plus faire de dépense pour la sécurisation de l'établissement sur ses fonds propres.

Vote pour l'approbation de la DBM
Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 19
Acte administratif n°

3.2. Actes du CA

Tarifs 2017 (annexes 3)

Vote pour les tarifs 2017
Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 19
Acte administratif n°

Tarifs hébergement 2017 (annexe 4)

Le vote porte sur les tarifs : petits déjeuners et accueil café, repas amélioré, repas exceptionnel et nuitée.

Des compléments d'information sont donnés par le gestionnaire : les tarifs d'hébergement pour le trimestre en cours sont les mêmes. La tarification en région Aquitaine se fait en année civile et non en année scolaire.

M. Tirant annonce que la Région doit voter en décembre les nouveaux tarifs, les discussions étant en cours. Des groupes de travail étudient la faisabilité des objectifs pour la restauration : + de bio, + de circuits courts et comment lutter contre le gaspillage.

M. Colly demande comment sont nos tarifs actuels par rapport à ceux des régions qui nous sont rattachées. M. Peycli dit qu'actuellement nous sommes sur la fourchette basse.

Vote pour les tarifs 2017
Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 19
Acte administratif n°

3.3. Contrats et conventions (annexes 5)

Convention Stade Poitevin Club de glace (annexe 5.1)

2 élèves sont concernés

Vote pour la convention avec le Stade Poitevin Club de glace
Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 19
Acte administratif n°

Convention TAP atelier danse (annexe 5.2)

Vote pour la convention TAP atelier danse
Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 19
Acte administratif n°

Convention avec lycée Victor Hugo élèves allophones (annexe 5.3)

2 élèves de Victor Hugo + 6 de Camille Guérin

Le dispositif est mis en place à Camille Guérin, il concerne le FLS.

Vote pour la convention avec le lycée Victor Hugo élèves allophones
Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 19
Acte administratif n°

Convention avec le Théâtre des Agités (annexe 5.4)

1 comédien intervient (22h) auprès des 1 STMG sur l'expression corporelle sur les créneaux d'AP

Vote pour la convention avec le Théâtre des Agités
Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 19
Acte administratif n°

Convention uniscité : service civique (annexe 5.5)

Les 4 personnes interviennent dans un cadre et sur un type de projet bien défini. Ils ne peuvent pas se substituer par exemple aux assistants d'éducation.

Vote pour la convention uniscité
Contre : 0 Abstention : 3 Pour : 16
Acte administratif n°

3.4. Concessions de logements (annexe 6)

Un logement reste libre (n° 9 CPE) étant insalubre.

Vote pour les concessions de logement
Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 19
Acte administratif n°

3.5. Voyages et sorties scolaires (annexe 7)

M. Tirant explique que les aides de la Région pour les voyages et les actions culturelles sont suspendues jusqu'en décembre. Des dispositifs seront accessibles dès janvier 2017.

Pour information le vote pour la dotation globale de fonctionnement aura lieu le 24 octobre 2016.

Une information est donnée : l'atelier cinéma ne se fera pas car pas de budget (coût 300 €).

Les représentants des enseignants informent que l'animatrice culturelle n'a pas de budget pour mener des projets. Ils s'inquiètent sur, à court terme, la disparition dans les établissements des animateurs culturels.

Vote pour les sorties et voyages
Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 19
Acte administratif n°

3.6. Sécurisation de l'établissement (annexes 8 et 9)

Demandes ou remarque faites à la Région :

- 3 (2 minimum) portillons à automatiser ;
- portail parking personnel : coût plus important, peut-être possibilité d'une anticipation avec la restructuration de la restauration ;
- manque de moyen en personnel : l'accueil doit être fait par un adulte et il y a de nombreux accès dans l'établissement.

Cette sécurisation demande une grande mobilisation de tous les personnels : Région, vie scolaire et direction.

L'établissement dispose de 8 ½ surveillants, 3 par soirée sont mobilisés à l'internat, restent 5 ½ sur le reste de la semaine, ce qui implique jamais plus de 3 surveillants en vie scolaire.

L'organisation pour cette sécurisation est très contraignante.

Les assistants d'éducation demandent la possibilité d'avoir un abri pour se protéger des conditions climatiques et insistent sur le fait qu'ils ne sont pas formés pour ce type d'accueil (Décret n°2003-484 du 6 juin 2003).

Il est à nouveau rappelé que les courriers envoyés à la Région sont restés sans réponse.

M. Tirant demande que tous ces courriers lui soient transmis. M. Peycli va le faire dès la sortie du CA.

IV. QUESTIONS DIVERSES

- Remplacement collègue : il y a le délai de carence de 15 jours
- Restauration : le programme suit son cours. M. Tirant confirme que le budget a été voté.
- Demande de postes supplémentaires d'assistants d'éducation : la création de 2,5 postes est demandée.
- Courrier sur la mise en sécurité : un courrier signé par la communauté scolaire a été envoyé à la Ministre de l'Education Nationale, Rectrice, Préfète, Président Région.

M. Tirant demande à ce qu'il lui soit aussi adressé.
- Les parents d'élèves demandent s'il y a une possibilité de cautionnement par le lycée pour la bourse aux livres :

A compléter par M. Peycli
- Avant la fin de la séance, M. Le Proviseur demande à M. Tirant la possibilité d'augmenter la bande passante attribuée à l'établissement.

Fin de séance : 20 h 30